

REUNION DU 21 JANVIER 2013

Convocation : 15 janvier 2013

Affichage : 23 janvier 2013

L'an deux mille treize, le vingt-et-un janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le quinze janvier, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absents excusés : DUPONT Olivier (procuration donnée à Elisabeth GONZATO), PASQUIER Marie-Hélène.

Secrétaire de séance : COLARD Antoinette

Début de la séance : 20H30

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal, ainsi qu'à leur famille et ceux qui leur sont proches.

URBANISME

Déclarations préalables :

- BROTIN François – 49 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.
- LAMOTTE Yann – 15, La Longue Chasse : Modification d'ouvertures.
- PASQUIER Mickaël – 56 Le Bourg : Construction d'un mur de clôture.

L'assemblée décide, par 14 voix pour et 1 voix contre (Philippe ROINÉ, qui n'était pas favorable à une réglementation sur les clôtures), de faire appliquer le règlement du PLU modifié dès que possible et demande au Maire de faire opposition à cette demande, considérant que la hauteur prévue du mur de clôture est trop élevée.

- LEMARINEL Fabien et TRAVERS Sabine – 9 Les Chênaies : Construction d'un abri de jardin.
- DESMEULLES Sébastien – 8 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.

Permis de Construire :

- PASQUIER Michel – 7 Les Jardins de la Mairie : Construction d'une maison.
- GAPAIS Guillaume et MOUGENEL Aurélia – 6 Les Jardins de la mairie : Construction d'une maison.
- VALLAIS Dominique – 74 Les Martins : Démolition et reconstruction d'une partie de la maison.
- LEHAGUEZ Aurélien et KERNEN Valérie – 80 Les Bertrands : Construction d'une maison.
- ZIAKOVIC Christophe et Claudine – 14 Les Vignons : Construction d'une maison.
- GERMAIN Alexis – 115 Les Amontoux : Construction d'une maison.
- DUBOST Alexandre – 6 ZA Les Chèvres : Construction d'un salon de coiffure.
- LEHAGUEZ Daniel – 5 Les Vignons : Construction d'une véranda
- DEREPE Laurent et LERENDU Karine – 1 Le Clos Samson : Construction d'une maison.

BILAN 2012 :

Monsieur FLEURY annonce à l'assemblée qu'en 2012, 55 permis de construire ont été instruits, parmi lesquels 40 maisons individuelles.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : APROBATION

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée par Monsieur le Maire.

Celui-ci sera applicable à compter du mercredi 23 janvier 2013.

PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA S.P.A. : RECOURS GRACIEUX

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un recours gracieux a été formulé par la Société Protectrice des Animaux concernant l'arrêté de refus de Permis de Construire à son encontre. Cet arrêté est contesté sur différents points.

GROUPAMA a autorisé la commune à choisir un avocat pour prendre conseil. Maître Clément CAVELIER a été consulté et a indiqué que les points avancés par le cabinet HUGLO – LEPAGE étaient fondés et que la commune n'avait pas intérêt à maintenir sa position. En effet, en cas de recours contentieux, la commune serait probablement condamnée à retirer son arrêté et à verser de l'argent au plaignant.

De ce fait, Monsieur le Maire annonce à l'assemblée qu'il retire son arrêté de refus de Permis de Construire et qu'il prendra prochainement un arrêté d'autorisation de Permis de Construire.

RÉNOVATION DE LA MAISON DU SONNEUR : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer une demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

VOIRIE

- Création de ronds-points sur la ZA Claude Chappe : Une réunion s'est tenue avec les investisseurs et l'entreprise TOFFOLUTTI, retenue pour les travaux, le jeudi 17 janvier en mairie. Les travaux commenceront début mars et dureront deux ou trois mois si un seul giratoire est construit et quatre mois si le second giratoire est effectué en même temps. La convention du département a été signée par Leroy Merlin, mais pas encore par l'investisseur des terrains situés derrière Décathlon. Si cette convention est signée avant le 31 janvier, le second giratoire sera construit en même temps que le premier.

SCOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires veut que les communes se positionnent avant le 1^{er} mars sur ce qui sera appliqué à la rentrée 2013.

Madame GONZATO a rencontré la Directrice de l'école et a réuni la commission « scolaire » par la suite. Il en est ressorti que l'on manquait d'informations pour se décider, et qu'un tel bouleversement des plannings du personnel devrait se faire plus longtemps à l'avance. La seule information connue à ce jour est que les cours se termineraient à 15h45 et que les enfants ne pourraient pas quitter l'enceinte de l'école avant 16h30. Pendant ces 45 minutes, les enfants seraient sous la responsabilité des services de la commune.

Bien que des aides soient prévues pour les communes décidant d'appliquer la semaine des 4,5 jours dès la rentrée prochaine, le manque d'informations pousse la commission « scolaire » à proposer à l'assemblée de n'appliquer la semaine de 4,5 jours qu'à compter de la rentrée 2014.

Cependant, une réunion est prévue le 1^{er} février par l'académie, à laquelle participera Madame GONZATO et à la suite de laquelle le conseil espère avoir plus d'informations pour prendre une décision. L'assemblée décide donc de reporter sa décision au prochain conseil municipal.

PARTICIPATION FINANCIERE AU CLIC OUEST COTENTIN POUR L'ANNÉE

Par délibération du 1^{er} juin 2005, la commune a adhéré au Centre Local d'Information et de Coordination « CLIC Ouest Cotentin ».

Les membres du conseil acceptent la cotisation 2013 fixée à 0,25 € par habitant, soit 313 €.

La dépense sera prélevée sur l'article 6558 du Budget 2013.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, l'assemblée avait refusé d'adhérer à la proposition de l'association « Les Trois Déesses », jugeant la participation demandée (environ 3900 €) trop élevée.

Le mardi 8 janvier, le président de l'association est venu en mairie afin d'exposer son point de vue aux membres du conseil municipal. Durant celle-ci, il a maintenu sa position et n'a pas répondu à la question des membres du conseil municipal qui lui demandaient pourquoi l'association ne voulait pas investir une partie des 15.800 € figurant sur son compte, pour aider au financement du projet.

De même, il n'est jamais fait allusion à l'argent qui sera perçu par l'association dans le cadre de la vente des nouveaux topoguides.

Suite à cela, l'assemblée maintient sa position et un courrier sera envoyé au Président de l'association pour le lui notifier. Une copie de ce courrier sera adressée aux douze conseils municipaux concernés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Repas des aînés : La date est fixée au dimanche 14 avril.
- Accompagnement scolaire : Le projet d'une association d'accompagnement scolaire à Martinvast est évoqué. Une enquête sera réalisée sur la commune afin de connaître les éventuels besoins.
- Épisode neigeux : Les employés communaux ont pu étrener la lame de déneigement le vendredi 18 janvier. De nombreuses félicitations sont parvenues en mairie. Monsieur le Maire en profite également pour saluer le travail effectué par le personnel communal.
- Containers de tri : Philippe ROINÉ trouve que les containers sont trop souvent pleins, ce qui explique que de nombreux déchets soient déposés en dehors des containers. Il serait souhaitable que plus de containers soient installés sur la commune.
- Sécurité enfants : Patrick LEPORTIER indique que, trop souvent, des enfants vont à l'arrêt de bus à pied de nuit sans aucun signe de visibilité. Monsieur le Maire rappelle aux parents qu'il est de leur responsabilité d'améliorer la visibilité de leurs enfants.
- Prochaine réunion : La prochaine réunion se tiendra le lundi 18 février.

Fin de la séance : 22h30